

Concept de la relève Swiss Volley 2015



Table des matières

Table des matières	1
1 Introduction	2
1.1 Contexte	2
1.2 Vision	2
1.3 Objectifs	2
1.4 Mission	2
1.5 Volleyball et beach volley.....	2
2 Le concept de la relève en bref	3
2.1 Principes de base du concept de la relève	3
2.2 Sport de masse	3
2.3 Sport d'élite	3
3 Le concept de la relève en 12 éléments	4
3.1 Élément 1 – Un environnement favorable au mouvement	4
3.2 Élément 2 – Sport d'élite et école	5
3.3 Élément 3 – Détection, sélection, et encouragement des jeunes talents	6
3.4 Élément 4 – Formation de base et formation continue des entraîneurs.....	7
3.5 Élément 5 – Encadrement social et planification de carrière	8
3.6 Élément 6 – Médecine, socio-pédagogie, psychologie	9
3.7 Élément 7 – Régionalisation et centres régionaux.....	10
3.8 Élément 8 – Système et structure des cadres	12
3.9 Élément 9 – Système de compétition – rôle des compétitions.....	13
3.10 Élément 10 – Entraînement: planification, analyse et contrôle.....	14
3.11 Élément 11 – Réflexion critique et recherche scientifique	15
3.12 Élément 12 – Mesures relatives au financement et à la promotion.....	16
A. Détection PISTE	17
B. SAR	18
C. Critères SAR	19
D. Responsables des SAR	20
E. Talent Schools et Groupes d'entraînement régionaux	21
F. Critères Talent Schools	23
G. Critères Groupes d'entraînement régionaux	25
H. Candidature au statut de centre de formation: la procédure	26
I. Responsables TS & GER	27
J. Structure de promotion volleyball & beach volley	28
K. Parcours des athlètes	29
L. Stratégie des cadres de la relève & sélection	30
M. Processus de décision volleyball – beach volley	31
N. Structure des compétitions de volleyball & beach volley	32
O. Aperçu des classes d'âge et des règles de jeu spéciales	33
P. Training Guidelines volleyball femmes et hommes	34
Q. Training Guidelines beach volley	35

1 Introduction

1.1 Contexte

Avec les commissions et conférences concernées, le bureau de Swiss Volley a mis au point un concept en faveur de la relève, qui a été approuvé par le comité central le 31 mars 2006. Durant les cinq années qui ont suivi, le concept a été conduit de manière systématique, et un grand nombre de mesures ont été concrétisées. À l'automne 2011, un travail d'analyse mené par Swiss Olympic et l'OFSPPO a été engagé dans le cadre du projet de concept pour le sport suisse. Les résultats de l'analyse et les nouvelles exigences ont débouché sur une révision du concept de la relève. Il convient de préciser ici que les réflexions et la stratégie qui sous-tendent le concept original sont toujours d'actualité et qu'elles sont par conséquent maintenues.

Dans le sens de l'optimisation et du développement, le concept de la relève est continuellement adapté.

1.2 Vision

Lorsque des joueurs et joueuses sont actifs en tant que professionnels au niveau national et international, les équipes nationales suisses de volleyball peuvent devenir concurrentielles et les équipes nationales de beach volley rester performantes.

Ces joueurs et joueuses sont les stars de demain qui donneront un visage au volleyball suisse. Ils sont les cartes de visite du volleyball dans les médias et des exemples pour les enfants.

1.3 Objectifs

Le concept de la relève sert à réaliser l'objectif principal de Swiss Volley: «la propagation et la promotion du volleyball dans le sport de masse et le sport d'élite, ainsi que la progression de son importance dans le public» (extrait du Plan directeur de Swiss Volley).

Dans le sport de masse, un maximum d'enfants et de jeunes devraient jouer au volleyball et avoir la possibilité de réaliser leur potentiel sportif en fonction de leurs attentes.

Dans le sport d'élite, les joueurs et joueuses devraient, grâce à une formation de haute qualité, pouvoir jouer au volleyball ou au beach volley de manière professionnelle en Suisse ou à l'étranger après la fin de l'école secondaire.

1.4 Mission

Le concept de la relève décrit la promotion de la relève organisée au niveau national. Il structure et coordonne la collaboration entre Swiss Volley, les associations régionales, les centres de formation et les clubs en définissant les buts, les rôles et les tâches de chaque cadre et organisation.

Le concept de la relève aide à améliorer la qualité de la formation dans le sport d'élite et le sport de masse en décrivant certains projets liés à ces thèmes. Il devrait, à moyen terme, permettre d'agrandir durablement la base du sport de la relève, en combinaison avec les concepts de la relève régionaux.

1.5 Volleyball et beach volley

Pour Swiss Volley, les disciplines volleyball et beach volley font partie intégrante de la formation de base des jeunes talents. C'est pour cela que Swiss Volley ne fait aucune différence entre les deux disciplines au début du travail avec la relève.

La priorisation du volleyball ou du beach volley ne concerne qu'un nombre restreint de joueuses et joueurs et le processus de décision sera décrit au chapitre 3.8, élément 8 – systèmes et structures des cadres.

2 Le concept de la relève en bref

Au début du travail, le précepte suivant nous intéressait: «le but principal de Swiss Volley est la propagation et la promotion du volleyball dans le sport de masse et le sport d'élite, ainsi que la progression de son importance dans le public.»

Obtenir des succès dans le sport d'élite est indispensable pour augmenter l'importance d'un sport dans la société. Ceci est uniquement possible si les joueurs et joueuses sont qualitativement bien formés dès l'âge de la relève.

2.1 Principes de base du concept de la relève

- Les moyens seront utilisés de manière efficace. Chaque mesure doit contribuer au développement du volleyball en Suisse et ses effets doivent être évalués.
- Swiss Volley tient à la formation décentralisée dans les centres de formation régionaux, soit dans les Talent Schools et les Groupes d'entraînement régionaux.
- La décision de mettre la priorité sur le volleyball ou sur le beach volley se prend après la fin de la catégorie M17 (filles) ou M18 (garçons). Le beach volley fait partie de la formation dès le début et un changement de discipline reste en principe possible après que la décision ait été prise.

2.2 Sport de masse

La promotion du sport de masse est centrale, étant donné que le sport de masse forme la base dans laquelle 99 % des joueurs et joueuses de volleyball sont actifs. Les questions centrales qui se posent concernant la promotion du sport de masse sont les suivantes:

- *Que peut-on faire afin qu'un maximum d'enfants et de jeunes jouent au volleyball avec plaisir?*
- *Que peut-on faire afin qu'un maximum de clubs permettent de faire du volleyball dans toute la Suisse?*
- *Comment est-ce que Swiss Volley et les associations régionales peuvent soutenir les clubs dans ce sens?*

La réponse à ces questions doit être traitée dans les concepts régionaux de la relève, établis par chaque association régionale.

Comment soutenir les talents dans le sport de masse?

Le soutien vient des clubs, qui proposent du volleyball aux enfants et aux jeunes intéressés. Ils informent leurs joueurs et joueuses des possibilités offertes au niveau du sport d'élite dans la région.

2.3 Sport d'élite

La promotion et la formation des joueurs et joueuses sélectionnés a la plus grande priorité dans le concept de la relève de Swiss Volley et utilise donc le plus de moyens.

Comment les talents sont-ils soutenus à l'échelon local?

Les associations régionales organisent, gèrent et financent une sélection régionale (SAR) pour les filles (M15) et les garçons (M16) de leur région.

Comment les talents sont-ils soutenus à l'échelon régional?

Les associations régionales soutiennent ou organisent, financent et gèrent les Talent Schools et les Groupes d'entraînement régionaux dans leur région.

Comment les talents sont-ils soutenus à l'échelon national?

Swiss Volley organise, finance et gère les cadres de la relève (volleyball) et le cadre de détection de la relève (beach volley) pour les deux sexes.

3 Le concept de la relève en 12 éléments

3.1 Élément 1 – Un environnement favorable au mouvement

- Le mouvement, le jeu et le sport sont l'expression de la joie de vivre et en même temps un important moyen au développement des enfants et des jeunes;
- L'expérience de la réussite corporelle permet à l'enfant de prendre confiance en soi;
- L'enfance est la meilleure période pour l'apprentissage moteur;
- Le monde du mouvement des enfants se rapetisse de jour en jour;

SITUATION ACTUELLE

Le volleyball est un sport très répandu qui peut être pratiqué depuis l'enfance jusqu'à un âge avancé. Il est joué dans un cadre organisé par Swiss Volley (ligues nationales et régionales, Easy League) mais aussi dans de nombreuses sociétés de gymnastique en dehors du sport organisé par la fédération nationale, ainsi que dans les écoles pendant les leçons de sport ou dans le cadre du sport scolaire facultatif.

Depuis l'automne 2008, Swiss Volley a mis en place le projet «School Volley» qui a pour but d'aider le corps enseignant à apprendre les gestes techniques du volleyball aux enfants et aux jeunes.

A partir de la saison 2011/2012 a été également introduit le projet «Kids Volley». Celui-ci est destiné à la catégorie d'âge du sport des enfants J+S (5 à 10 ans) et permet aux kids de jouer selon des règles adaptées à leurs capacités.

Afin qu'un maximum d'écoliers entrent également en contact avec le beach volley, Swiss Volley est actif dans divers projets scolaires – par exemple avec la Coupe scolaire Swiss Volley dans le cadres du CEV Beach Volleyball European Tour à Bienne ou de la Swiss beach School présente dans toute la Suisse.

SITUATION VISÉE

Le projet «School Volley» existant est adapté en fonction des feedbacks reçus de la part des clubs, des associations régionales et des responsables du projet, avec les buts suivants:

- Les clubs doivent être intégrés au projet en tant qu'interlocuteurs principaux;
- Les clubs doivent pouvoir recruter plus de membres grâce à ce projet;
- Le groupe cible principal au niveau scolaire est l'école primaire;
- Les clubs doivent être activement soutenus pour bâtir des équipes de la relève;

Swiss Volley continue à développer le projet «Kids Volley» et l'adapte régulièrement.

MESURES jusqu'à fin 2016

- Swiss Volley adapte le projet «School volley» en fonction des feedbacks;
- Swiss Volley développe le projet «Kids Volley» et convainc un maximum de clubs et de régions d'offrir et de promouvoir «Kids Volley»;
- Swiss Volley met en réseau les clubs, associations régionales et organisations dans le but d'organiser des camps de volleyball et de beach volley (durant les vacances scolaires) et essaie de construire un réseau national de camps de volley.

FINANCEMENT

Sponsors / J+S / BASPO / Label régional de Swiss Volley

3.2 Elément 2 – Sport d’élite et école

- Les fondements d’une future carrière sportive de haut niveau s’acquièrent alors que les enfants sont encore en âge scolaire, voire préscolaire. Pour les espoirs, la majeure partie des grandes étapes se situe pendant la scolarité.
- Dans le volleyball international, les jeunes champions s’entraînent actuellement déjà deux fois par jour. Nous devons toutefois nous demander si, en Suisse, notre jeunesse a la possibilité de répondre à ces exigences et à quelles conditions.
- La coopération entre le sport d’élite et l’école est donc un élément déterminant de l’efficacité d’un système de promotion de la relève.
- La question décisive qu’il convient de se poser ne doit pas être «Sport d’élite ou école?», mais «Quelle est la meilleure façon de coordonner avec succès école et sport d’élite?»

SITUATION ACTUELLE

Depuis 2006, Swiss Volley poursuit son objectif de mettre en place des Talent Schools et des groupes d’entraînement régionaux qui permettent de concilier école/formation professionnelle et volleyball dès le niveau secondaire 1 (voir chapitre 3.7 annexe E).

Ces Talent Schools et Groupes d’entraînements régionaux offrent les conditions structurelles qui permettent aux jeunes talents de concilier sport d’élite et formation.

SITUATION VISÉE

Dans le but d’unifier la formation des joueurs et joueuses depuis les SAR jusqu’à l’élite, Swiss Volley établit des directives sportives dont elle coordonne et contrôle la mise en œuvre.

MESURES jusqu’à fin 2016

- Élaboration d’un nouveau concept des Talent Schools avec pour objectif l’unification des critères de qualité des Talents Schools et des Groupes d’entraînement régionaux dans le but d’augmenter la qualité de la formation des joueurs et des joueuses;
- Création de Talent Schools et Groupes d’entraînement régionaux dans toutes les associations régionales;

FINANCEMENT

J+S NWF / régions / sponsors / cantons / parents / écoles / Label régional de Swiss Volley

3.3 Élément 3 – Détection, sélection, et encouragement des jeunes talents

Un des principaux problèmes rencontrés dans la détection et la sélection des jeunes sportifs doués réside dans le fait de parvenir à distinguer le vrai talent du talent apparent; en d'autres termes, de retenir non pas nécessairement le «meilleur du moment», mais celui qui possède les meilleures prédispositions.

Les joueurs et joueuses avec les meilleures prédispositions pour le volleyball et le beach volley de haut niveau sont ceux qui, outre les conditions anthropométriques et athlétiques requises, ont également la volonté de s'imposer et bénéficient d'un environnement dans lequel ils sont soutenus, encadrés et encouragés de manière optimale.

SITUATION ACTUELLE

Avec PISTE, Swiss Volley et les différents organismes de formation disposent d'un test de détection transparent qui simplifie l'identification des joueurs et joueuses avec les meilleures prédispositions pour le sport d'élite (voir annexe A).

La sélection pour les cadres de la relève de Swiss Volley se fait lors d'un entraînement de sélection. Plus les joueurs et joueuses sont jeunes, plus l'estimation du potentiel faite selon PISTE a du poids dans la prise de décision. La convocation des joueurs et joueuses dépend des classements PISTE (voir annexe L).

En volleyball, la promotion des joueurs et joueuses sélectionnés a lieu au niveau local dans les SAR, au niveau régional dans les Talents Schools et Groupes d'entraînement régionaux et au niveau national dans les équipes nationales de la relève. Et dès que la décision a été prise de mettre la priorité sur le beach volley, la promotion des athlètes a lieu dans le cadre de détection de beach volley (voir annexe L).

Au moment du passage de l'équipe nationale cadets/cadettes à l'équipe nationale juniors ou au cadre de détection de beach volley, les joueurs et joueuses qui ont la plus grande probabilité de réussir une carrière professionnelle dans le volleyball ou le beach volley sont intégrés au projet «Top Talent» (voir annexe L).

SITUATION VISÉE

Tous les tests PISTE auront lieu en septembre afin que les évaluations et la transmission des données pour les entraînements de sélection fonctionnent mieux.

A partir de l'automne 2016, Swiss Volley organisera à nouveau les tests PISTE des cadets/cadettes de manière centralisée afin d'en améliorer la qualité.

Le classement PISTE, l'âge biologique et l'âge d'entraînement ont un rôle primordial dans la sélection des joueurs et joueuses pour les cadres de la relève.

L'inscription pour les détections des joueurs et joueuses qui n'apparaissent pas encore dans la banque de donnée se fait en ligne afin d'économiser des ressources.

MESURES jusqu'à fin 2016

- Continuer d'observer, d'évaluer et d'améliorer les tests PISTE;
- Continuer de coordonner les tests PISTE et organiser les tests cadets/cadettes de manière centralisée dès l'automne 2016;
- Swiss Volley vérifie la sélection des joueurs et joueuses des SAR, des Talent Schools et des Groupes d'entraînement régionaux selon la stratégie des cadres de la relève (voir annexe L);
- Remaniement et reprise du projet «Top Talent» par les responsables de la relève des deux disciplines;

FINANCEMENT

Budget sport / Label régional de Swiss Volley

3.4 Élément 4 – Formation de base et formation continue des entraîneurs

Pour Swiss Volley, le succès d'un entraîneur de la relève se mesure à sa capacité de développer les joueurs et joueuses qui lui sont confiés de manière à ce qu'ils ou elles puissent exprimer pleinement leur potentiel. Les entraîneurs de la relève se distinguent des entraîneurs actifs dans l'élite par leurs objectifs et par leur façon de se comporter avec leurs athlètes. À ce niveau, la priorité doit être mise sur le développement volleyballistique, athlétique et personnel de chaque joueur ou joueuse.

- Dans le sport de masse, de nombreuses aides telles que manuels, vidéos et exemples d'entraînement doivent être mises à disposition des entraîneurs afin de les soulager dans la préparation et d'augmenter la qualité de leurs entraînements.
- Dans le sport d'élite, les entraîneurs doivent être prêts à collaborer sur la formation de leurs joueurs et joueuses. Les directives concernant la formation sont fournies par Swiss Volley (méthode top down).

SITUATION ACTUELLE

La formation et le perfectionnement des entraîneurs sont organisés par J+S pour le sport de masse et pour les catégories sport des enfants et sport des jeunes, dans les disciplines volleyball et beach volley. Les contenus sont élaborés en collaboration avec la cheffe de la discipline et continuellement actualisés. L'introduction d'examens aux différents degrés de formation du sport des jeunes devrait garantir à long terme le niveau de formation des entraîneurs suisses.

Pour le sport d'élite, Swiss Volley organise, en collaboration avec J+S et la formation des entraîneurs de Swiss Olympic, des cours de perfectionnement spécifiques pour les entraîneurs SAR, les entraîneurs des Talent Schools et des Groupes d'entraînement régionaux ainsi que pour les entraîneurs de niveau TA.

Swiss Volley met à disposition des Training Guidelines pour les domaines techniques, tactiques et athlétiques et en enrichit régulièrement les contenu (voir annexes P & Q).

Swiss Volley pose aux clubs certaines exigences pour les entraîneurs. Le but est d'augmenter le nombre des entraîneurs formés également dans les ligues inférieures et de pousser clubs et entraîneurs à se former et à se perfectionner.

Chaque année, deux entraîneurs reçoivent la distinction de «l'entraîneur des espoirs de l'année» à l'occasion des Swiss Volley Awards.

SITUATION VISÉE

La qualité des entraîneurs dans le domaine du sport de masse doit augmenter.

La collaboration entre les entraîneurs actifs dans le sport d'élite doit être améliorée et ils doivent être amenés à suivre la même ligne.

La formation spécifique au beach volley continue à se développer, en collaboration avec la cheffe de discipline.

MESURES jusqu'à fin 2016

- Des vidéos sont produites pour compléter les documents des Training Guidelines;
- Swiss Volley complète l'offre destinée au sport de masse de J+S avec ses propres modules de perfectionnement pour les catégories M13-M17;
- Swiss Volley développe un concept de formation régional – indépendant de J+S – afin de mieux former et informer les clubs et leurs entraîneurs dans le domaine du sport de masse;

FINANCEMENT

Budget sport

3.5 Elément 5 – Encadrement social et planification de carrière

- Concilier carrière sportive et école ou formation professionnelle devient plus difficile à mesure que les volumes d'entraînement et les exigences du développement de la personnalité s'accroissent.
- Le fait de repérer à temps les obstacles qui font irruption sur la voie suivie par les enfants et les adolescents constitue un des objectifs prioritaires de l'encadrement social et de la planification de carrière.
- L'établissement d'un plan de carrière sportive à long terme doit également prendre en compte les périodes de service militaire.

SITUATION ACTUELLE

Dans chaque Talent School et Groupe d'entraînement régional, un responsable de l'assistance aux athlètes veille aux intérêts des joueurs/joueuses: il est responsable du plan de carrière des athlètes, tant au niveau sportif que scolaire/professionnel, et il supervise le volume d'entraînement ainsi que la bonne coopération avec la classe sportive et le club (v. annexe M).

Chaque joueur/joueuse qui fait partie du programme des Top Talents est encadré par le responsable de la relève de la discipline concernée. Les responsables de la relève offrent à ces joueurs et joueuses des conseils individuels et un plan de carrière personnalisé tout au long de leur cheminement, de la relève au professionnalisme (voir annexe M).

SITUATION VISÉE

Pendant la 1^{ère} et la 3^e année du cycle des équipes nationales indoor, des séances d'information sont organisées pour entretenir le contact avec les parents des membres des cadres nationaux, et avec leurs entraîneurs de Talent School ou de Groupe d'entraînement régional et de club.

Les entraîneurs nationaux entretiennent des contacts plus fréquents avec les centres de formation ou les clubs des athlètes et les impliquent davantage dans la planification annuelle. Ils doivent aussi rester en contact avec les parents pour pouvoir détecter et résoudre les problèmes assez tôt.

MESURES jusqu'à fin 2016

- Swiss Volley élabore des modes/processus de communication clairs entre Swiss Volley, les membres des cadres nationaux et leurs parents ainsi que les entraîneurs des clubs, des Talent Schools et des Groupes d'entraînement régionaux;
- Swiss Volley prend au sérieux les problèmes qui surviennent dans le domaine de la gestion de la charge d'entraînement et développe un outil spécifique afin d'y remédier (exemples de planifications hebdomadaires, journal d'entraînement);

FINANCEMENT

Budget sport

3.6 Elément 6 – Médecine, socio-pédagogie, psychologie

- La promotion du sport de compétition de la relève implique la responsabilité d'une prévoyance conséquente, en matière de santé, de la part de la médecine du sport.
- Une assistance soutenue et globale dans le domaine de la promotion des jeunes sportifs accorde une grande importance, à côté de la surveillance médicale, aux mesures d'intervention pédagogiques et psychologiques.
- En fin d'adolescence, des prestations professionnelles sont nécessaires pour assurer l'encadrement et le suivi.

SITUATION ACTUELLE

Les parents, les centres de formation et les clubs sont responsables de l'encadrement médical des espoirs dans le domaine du sport d'élite régional.

Les cadres nationaux sont examinés et suivis médicalement en collaboration avec la clinique Schulthess. La clinique Schulthess offre également ses services lors de tournois ou compétitions internationales, conformément au contrat qui la lie à Swiss Volley.

Chaque joueur et joueuse du cadre de détection de beach volley membre du centre national d'entraînement passent régulièrement des tests d'aptitude à la clinique Schulthess.

Les cadres nationaux de la relève soutiennent la campagne «cool and clean» de Swiss Olympic, et les athlètes sont informés concernant la prévention contre le dopage.

SITUATION VISÉE

Swiss Volley garantit aux athlètes des cadres de la relève ainsi qu'aux Top Talents un encadrement médical, psychologique et pédagogique élargi.

MESURES jusqu'à fin 2016

- Swiss Volley élabore un concept médico-sportif pour les cadres de la relève avec des critères clairement définis indiquant qui peut participer à ces tests, quel est le but de ces examens et quand les examens doivent être effectués;
- Swiss Volley élabore un concept pour l'encadrement psycho-sportif des cadres nationaux de la relève en volleyball et en beach volley;

FINANCEMENT

Budget sport / Sponsor (Medical Partner)

3.7 Elément 7 – Régionalisation et centres régionaux

Les centres régionaux sont des structures d'entraînement qui permettent aux espoirs de suivre durant toute l'année, en collaboration avec les clubs et les écoles de sport, un entraînement de haute qualité. Chez Swiss Volley, ils sont appelés Talent Schools ou Groupes d'entraînements régionaux.

Les talents doivent pouvoir exprimer tout leur potentiel sans avoir à en pâtir scolairement ou socialement.

SITUATION ACTUELLE

L'entrée dans le sport d'élite se fait par l'équipe SAR de la région. Les joueurs et joueuses sont informés de la sélection SAR par l'association régionale, par leur club et leur entraîneur (voir annexe B).

Pour les joueurs et joueuses les plus intéressants, l'étape qui vient après l'équipe SAR est la Talent School ou le Groupe d'entraînement régional (voir annexe E).

Actuellement, Swiss Volley a mis en place 10 Talent Schools et 6 Groupes d'entraînement régionaux, en collaboration avec les associations régionales et les clubs. Ces centres de formation permettent aux jeunes de concilier école/formation professionnelle et volleyball dès l'âge de 13 ans et jusqu'à la fin de l'école secondaire. Certaines régions n'ont pas encore de solution pour le niveau secondaire 1.

Liste des Swiss Volley Talent Schools 2015 (voir annexe B):

- Lausanne: Garçons
- Berne: Filles et garçons
- Fribourg: Filles
- Bâle: Filles et garçons
- Suisse centrale: Filles
- Zurich: Filles
- Rapperswil-Jona: Garçons
- Amriswil: Garçons et filles
- Argovie: Garçons
- Valais (Viège/Martigny): Filles

Liste des Groupes d'entraînement régionaux 2015 (voir annexe B):

- Argovie: Filles
- Lausanne: Filles
- Saignelégier: Filles
- Coire: Filles et garçons
- Genève: Filles et garçons
- Soleure: Filles

La liste des centres de formation avec leurs adresses est publiée sur le site internet de Swiss Volley (www.volleyball.ch) et est actualisée en permanence.

SITUATION VISÉE

Les entraîneurs SAR doivent chercher activement dans les clubs des joueurs et joueuses qui ont des prédispositions pour le sport d'élite.

Il convient de mettre en place de nouveaux Groupes d'entraînement régionaux, de manière à avoir soit une Talent School, soit un Groupe d'entraînement régional dans chacune des 15 régions de Swiss Volley.

Les Talent Schools et Groupes d'entraînement régionaux doivent être restructurés et l'unique désignation de «Talent School» utilisée pour tous. Les subventions de Swiss Volley seront distribuées selon une nouvelle répartition qui prévoit la réduction des montants de base et l'augmentation des bonus qualité; les critères seront les mêmes pour toutes les régions.

Swiss Volley donne des directives plus précises et vérifiables pour la mise en pratique des Training Guidelines au niveau des SAR et des Talent Schools ou Groupes d'entraînement régionaux.

MESURES jusqu'à fin 2016

- Élaborer et mettre en pratique le concept des Talent Schools 2016;
- Mettre en place de nouvelles Talent Schools (Tessin);
- Améliorer la qualité et le perfectionnement des entraîneurs SAR ou des TS & GER, définition plus spécifique des directives d'entraînement, sélection d'entraîneurs appropriés;
- Améliorer les Training Guidelines de Swiss Volley et les adapter au niveau des TS & GER et des SAR;
- Cours de perfectionnement d'entraîneurs annuel;
- Améliorer la collaboration avec les responsables de la relève;

FINANCEMENT

Budget Sport / Label régional de Swiss Volley / PR J+S / régions / sponsors / cantons / parents / écoles

3.8 Élément 8 – Système et structure des cadres

Le système des cadres doit assurer que les joueurs et joueuses aient la chance de se développer depuis le statut de débutant jusqu'au statut de joueur professionnel. De plus, les moyens mis à disposition et les possibilités qui en découlent sont à prendre en compte.

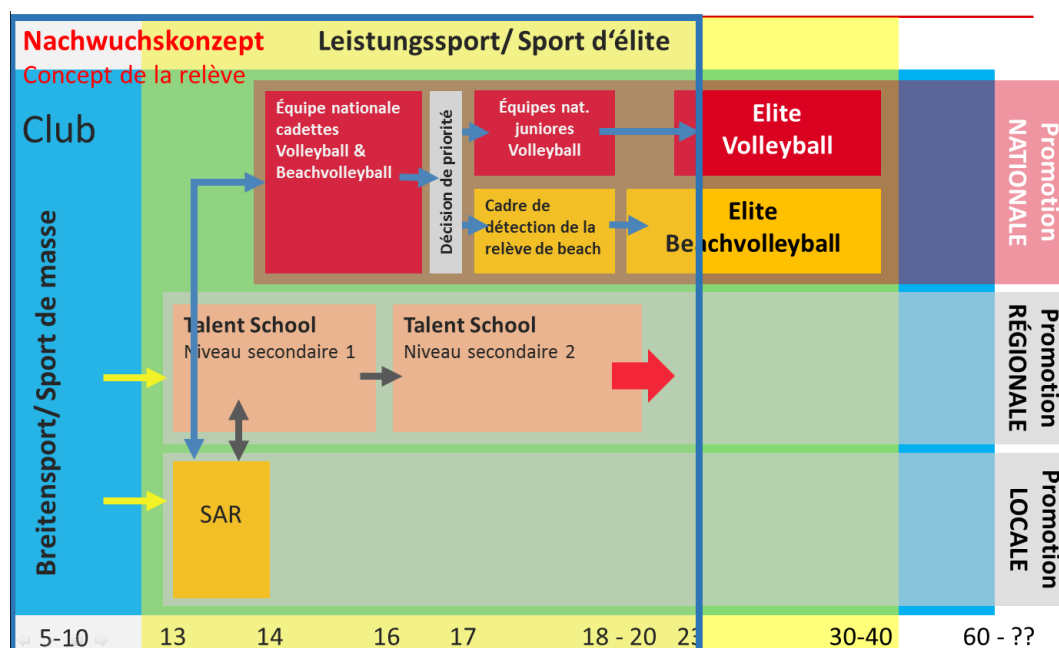
- Le but primaire est de soutenir les athlètes de manière optimale en fonction de leurs possibilités, étant donné que la capacité de performance sportive individuelle ne peut atteindre son point culminant qu'après 10 – 16 années d'entraînement.
- La chasse aux succès rapides et de courte durée en compétition n'est pas un but prioritaire du système des cadres et Swiss Volley est prêt à accepter les conséquences, soit le risque d'être éventuellement désavantagé dans l'évaluation de la discipline sportive par Swiss Olympic.

SITUATION ACTUELLE

La structure des cadres existe et les objectifs, les rôles et les tâches des cadres sont définis (voir annexe L). Toutefois, cette structure a jusqu'ici été communiquée de manière suffisante.

Ainsi, les cadres ne remplissent pas toujours les tâches prévues. Il y a encore beaucoup de conflits et de visions divergentes concernant les objectifs et les tâches des cadres aux différents niveaux.

Illustration 1 Structure des cadres en volleyball et beach volleyball



La structure de promotion reste inchangée et est illustrée en l'annexe J.

SITUATION VISÉE

Les cadres travaillent main dans la main sur la formation des joueurs et joueuses. Ainsi, les athlètes peuvent s'épanouir de manière optimale et atteindre leur meilleure performance sportive dans le laps de temps souhaité.

MESURES jusqu'à fin 2016

- Communication permanente de la stratégie des cadres à J+S, aux associations régionales, aux responsables des différents organismes de formation et aux clubs;

FINANCEMENT

Budget sport

3.9 Élément 9 – Système de compétition – rôle des compétitions

- Pour le développement sportif optimal des joueurs et joueuses, la possibilité d'obtenir une victoire ou de subir une défaite en compétition devrait se situer à 50:50.
- Les compétitions dans le domaine de la relève doivent servir d'entraînement et de moyen de contrôle. Elles permettent d'évaluer la façon dont évoluent les athlètes.
- Il convient de différencier clairement la nature des compétitions pour enfants et adolescents des formes et des règles des compétitions pour adultes.
- Les succès des équipes juniors dans les compétitions nationales n'entrent pas en ligne de compte lors de la sélection individuelle de joueurs et joueuses dans un cadre de la relève.

SITUATION ACTUELLE

Swiss Volley fixe les règles des compétitions nationales de volleyball au moyen de règlements. Swiss Volley organise un championnat suisse pour les deux sexes à partir de la catégorie M13 jusqu'à la catégorie M23. Jusqu'à la catégorie M11, des journées nationales sont proposées sous forme mixte dans le cadre du projet «Kids volley» (voir annexe N).

De plus, Swiss Volley organise un championnat suisse SAR pour les sélections des différentes régions.

Les associations régionales sont libres de prendre en compte les besoins ou particularités de leur région lors de l'organisation des compétitions régionales. Elles doivent tout de même adapter leur calendrier aux prescriptions de Swiss Volley afin de permettre le déroulement des championnats suisses.

Dans le domaine du beach volley, Swiss Volley organise, en collaboration avec les associations régionales et les clubs, des tournois M15, M17, M19 et M21 dans le cadre du Junior Beachtour (série de Cups et de Masters), ainsi qu'un championnat suisse pour chaque catégorie d'âge (voir annexe N).

SITUATION VISÉE

La compétition doit être un plaisir et un défi pour chacun. Le sport de masse et le sport d'élite de la relève doivent être séparés sur le plan régional afin d'éviter un trop grand déséquilibre si certains participants dominent ou subissent constamment, et la perte de motivation qui en découle.

Swiss Volley propose aux régions une structure de compétition qui satisfait toutes les exigences d'un championnat de la relève équilibré (annexe N).

MESURES jusqu'à fin 2016

- Swiss Volley évalue ses compétitions nationales en fonction du nombre et de la spécificité des clubs qualifiés, de la structure d'âge des joueurs et joueuses participants ainsi que des résultats des matchs, afin d'apporter ou de suggérer des adaptations;
- Swiss Volley recherche de nouvelles formes de compétition et d'entraînement qui amènent davantage de jeunes au volleyball (park volley, championnats scolaires et camps de volleyball et de beach volley).

FINANCEMENT

Budget sport

3.10 Élément 10 – Entraînement: planification, analyse et contrôle

- Les succès et les médailles obtenus dans la pratique du sport de haut niveau sont le produit d'efforts préparés et construits collectivement à long terme.
- En raison du fait qu'un joueur ou une joueuse se forme sur le plan technique et tactique en côtoyant plusieurs entraîneurs, il est très important que ces entraîneurs collaborent (équipe nationale, Talent School ou Groupe d'entraînement régional et club).
- Seul un entraîneur expérimenté et doté de clairvoyance est en mesure de renoncer à l'euphorie de succès rapides avec un jeune talent et de maintenir cette ligne de conduite en dépit des remarques de ceux qui savent toujours tout mieux que les autres!

SITUATION ACTUELLE

Swiss Volley a défini les Training Guidelines de la formation (voir annexes P & Q). Ces directives ont pour vocation d'unifier la formation au volleyball pour toutes les catégories d'âge et à tous les niveaux malgré la structure de formation décentralisée. Elles sont disponibles sur le site internet, continuellement actualisées et servent de base pour les formations et perfectionnements de Swiss Volley.

Planification et analyse ne sont pas le produit d'une structure unique mais établies par les responsables de différents organismes de formation. De ce fait, la documentation de l'entraînement et du développement de la performance de certains joueurs et joueuses qui pratiquent le sport d'élite est parfois insuffisante.

SITUATION VISÉE

Le contenu des Trainings Guidelines sont illustrés par des exemples et exercices concrets et sont compréhensibles également pour le sport de masse. Ces informations sont en outre illustrées par des vidéos.

Des tests médico-sportifs standardisés en collaboration avec la clinique Schulthess complètent les tests de détection et aident à suivre le développement des talents.

Les entraîneurs des cadres de la relève connaissent leurs rôles et leurs tâches; ils ont une idée claire du parcours de formation des joueurs et des joueuses.

MESURES jusqu'à fin 2016

- Les Training Guidelines doivent être utilisés à tous les niveaux, dans les disciplines volleyball et beach volley;
- Les vidéos illustrant les Trainings Guidelines doivent être produites;
- Les directives pour les SAR ainsi que les Talent Schools et Groupes d'entraînement régionaux doivent être plus précises afin de pouvoir, au final, les évaluer et les vérifier de manière objective;
- Un outil de planification sera introduit et tant que modèle pour les planifications annuelles et hebdomadaires des Talents Schools, des Groupes d'entraînement régionaux et des SAR;
- Un outil de contrôle de la gestion des charges d'entraînement sera introduit pour tous les joueurs et toutes les joueuses des Talent Schools et Groupes d'entraînement régionaux, ainsi que des équipes nationales;

FINANCEMENT

Budget sport

3.11 Elément 11 – Réflexion critique et recherche scientifique

- Celui qui approuve le sport de la relève pratiqué dans la perspective du haut niveau doit aussi approuver la recherche scientifique liée à ce domaine!
- Les problèmes d'ordre pratique liés au sport de compétition de la relève doivent être au centre des préoccupations de la recherche.

SITUATION ACTUELLE

Peu d'activité dans ce domaine jusqu'à présent en raison du manque de moyens et de ressources.

C'est uniquement en accord avec les participants des cours BTA et DTA de Swiss Olympic que certains thèmes proposés par Swiss Volley ont pu être appliqués.

SITUATION VISÉE

Compilation et analyse d'enquêtes scientifiques sur le volleyball dans d'autres pays.

Exploitation du savoir-faire de Swiss Olympic et d'autres sources en Suisse et à l'étranger.

MESURES jusqu'à fin 2016

- Compléter constamment la liste de thèmes pour les travaux de diplôme selon les besoins de la fédération;
- Entretenir le réseau tissé avec Swiss Olympic et les instituts des sciences du sport;
- Promouvoir les possibilités de perfectionnement en Suisse et à l'étranger;

FINANCEMENT

Budget sport

3.12 Elément 12 – Mesures relatives au financement et à la promotion

- L'encouragement de la relève a un certain prix et besoin de ressources

SITUATION ACTUELLE

Les clubs de Swiss Volley actifs dans le sport de masse sont financés principalement par les cotisations de leurs membres, les subventions J+S et des sponsors locaux ou régionaux. Le montant des cotisations est très faible et de nombreux clubs ont ainsi des problèmes pour financer les entraîneurs de leur secteur de la relève.

Swiss Volley, dans le domaine du volleyball, est financé en grande partie par le montant des licences des joueurs et joueuses. Par ce biais, Swiss Volley investit environ CHF 1'200'000.- par année dans la promotion de la relève et finance ainsi les mesures prévues par le concept de la relève.

Les associations régionales qui s'investissent dans la relève et travaillent selon les valeurs et les critères définis par Swiss Volley sont soutenues par le biais du Label régional de Swiss Volley.

Les cadres de la relève de volleyball et de beach volley sont en outre soutenus par des équipementiers.

Côté beach volley, différents sponsors soutiennent le Junior Beachtour.

SITUATION VISÉE

Les clubs augmentent le montant des cotisations des membres juniors dans le but de pouvoir défrayer de manière raisonnable leurs entraîneurs de la relève et rester actifs dans la promotion la relève.

Swiss Volley cherche des sponsors supplémentaires pour financer les Talent Schools, les cadres de la relève et d'autres projets de promotion de la relève dans le sport de masse et le sport d'élite.

Swiss Volley évalue les mesures prises et l'utilisation de ses fonds selon le degré de réalisation des objectifs visés par les différents projets ou par le concept de la relève.

MESURES jusqu'à fin 2016

- Swiss Volley soutient les clubs (transfert de savoir-faire, projets) dans leurs activités de promotion de la relève ou les aide à trouver leur propre solution;
- Swiss Volley réfléchit sur sa manière d'évaluer les différents projets;

FINANCEMENT

Budget sport / subventions PR J+S et contributions Swiss Olympic.

A. Détection PISTE

Voir document séparé.

Résumé

Le document décrit le contenu, le déroulement et l'organisation des tests PISTE.

Les tests PISTE sont effectués une fois par année à partir de la catégorie d'âge M11 et jusqu'à 20 ans révolus; ils constituent la base de sélection des joueurs et joueuses pour les cadres de la relève.

Ils se déclinent en trois variantes selon l'âge des joueurs et joueuses (SAR, cadets, juniors).

Illustration 1 – Répartition des années de naissances pour les tests PISTE

Détection	2016	2017	2018	2019	2020
	Année	Année	Année	Année	Année
Juniors	> 1996	> 1997	> 1998	> 1999	> 2000
	97	98	99	00	01
	98	99	00	01	02
Cadets	99	00	01	02	03
	00	01	02	03	04
	01	02	03	04	05
SAR	02	03	04	05	06
	03	04	05	06	07
	04	05	06	07	08
	05	06	07	08	09

Les tests SAR et juniors sont effectués de manière autonome par les Talents Schools et Groupes d'entraînement régionaux et les tests cadets en collaboration avec et en présence d'un représentant de Swiss Volley.

L'inscription aux détections PISTE se fait directement chez Swiss Volley ou, pour les régions qui ont un tel centre de formation, par l'intermédiaire d'une Talent School ou d'un Groupe d'entraînement régional.

B. SAR

Objectifs

Chaque association régionale met sur pieds une équipe SAR dans le but de trouver et de soutenir les joueurs et joueuses les plus prometteurs pour le sport de haut niveau.

- Détection et sélection des joueurs et joueuses les plus prometteurs pour le sport de haut niveau;
- Formation des joueurs et joueuses selon les Training Guidelines de Swiss Volley et les directives d'entraînement pour les SAR;
- Participation des joueurs et joueuses qui ont les plus prometteurs au championnat suisse SAR qui sert de tournoi de sélection pour les équipes nationales cadets/cadettes;

Rôle

Le cadre SAR est une sélection régionale qui offre aux athlètes une porte d'entrée dans le sport d'élite. Il sert donc de liaison entre le sport de masse et le sport d'élite.

Tâches

La tâche principale des entraîneurs SAR est de détecter activement les joueurs et joueuses directement dans les clubs ou les écoles et ensuite de motiver les athlètes les plus prometteurs à se lancer dans le sport d'élite, notamment en conduisant des entretiens qui impliquent également les parents. Il est donc essentiel que les entraîneurs SAR connaissent les critères de sélection pour le sport de haut niveau (voir chapitre 4.2.1).

Les SAR forment les talents selon les Training Guidelines de Swiss Volley en volleyball comme en beach volley et suivent les directives de Swiss Volley pour les SAR. La formation des joueurs et joueuses se fait de manière duale (volleyball de septembre à avril, beach volley de mai à août) selon les possibilités (infrastructure, déplacements).

Les SAR sont un instrument de détection pour les Talent Schools et les Groupes d'entraînement régionaux. Ils participent au championnat suisse SAR avec les joueurs et joueuses les plus prometteurs en vue d'une éventuelle sélection en équipe nationale cadets/cadettes.

Détection & sélection

Les SAR recrutent leurs joueurs et joueuses de manière passive (infos aux clubs de la région ou directement aux athlètes) et active (détection aux tournois, dans les clubs), dans le but de trouver les joueurs et joueuses les plus prometteurs pour le sport de haut niveau.

A ce niveau, c'est le potentiel des joueurs et joueuses qui est déterminant pour la sélection et pas la capacité de performance du moment.

Stratégie

Les associations régionales offrent des possibilités d'entraînement supplémentaires afin que les joueurs et joueuses de leur région puissent augmenter leur volume d'entraînement.

Dans les régions qui ont un centre de formation, c'est la Talent School ou le Groupe d'entraînement régional qui prend en charge la direction sportive des SAR.

L'association régionale et Swiss Volley informent, par mail ou par courrier, tous les joueurs et joueuses des catégories d'âge concernées ainsi que les clubs de la région des dates des entraînements de sélection et de détection PISTE pour les SAR.

Financement

Label régional de Swiss Volley

C. Critères SAR

Exigences pour les SAR

Critères pour l'obtention du droit aux subventions J+S.

Exigences de la promotion de la relève J+S

- L'offre d'entraînement du SAR comprend au minimum 80 heures par année.
- L'entraîneur doit obligatoirement avoir la qualification d'entraîneur de la relève de niveau local*.
- Le Coach J+S PR régional doit effectuer les annonces et les décomptes J+S dans les délais.

* Entraîneur de la relève local = formation supérieure de la fédération (entraîneur TA)

Critères pour l'obtention du droit au soutien financier du Label régional de Swiss Volley

Exigences de Swiss Volley

- La sélection du cadre se fait selon les critères de détection définis par Swiss Volley pour rechercher les joueurs et joueuses les plus prometteurs pour le sport de haut niveau.
- La détection PISTE annuelle est effectuée de mai à novembre et les résultats sont transmis à Swiss Volley au plus tard le 15 novembre.
- L'offre d'entraînement des SAR comprend au minimum 100 heures par année.
- La formation dispensée par les SAR est conforme aux Training Guidelines de Swiss Volley.

D. Responsables des SAR

Ces AR remplissent les critères et font partie des organismes de formation de Swiss Volley.

Regionalverband	Name	Vorname	Funktion	Anrede	Strasse	Ptz	Ort	Telefon	Mobile	E-Mail	Sprache
Region Aargau	Müller	Roger-René	Präsident	Herr	Sonnmatstrasse 127	5242	Birr	056 444 71 57	079 335 47 71	Roger.mueller@svra.ch	D
Region Aargau	Rüggé	Regula	Korrespondent	Frau	Rathof	4314	Zeiningen	061 851 45 85		gs@svra.ch	D
Region Basel	Giezendanner	Lisa	Präsident	Frau	Emil Frey-Strasse 117	4142	Münchenstein	061 411 56 29		startreisa@yahoo.com	D
Region Basel	Volleyball Regionalverband	Basel	Korrespondent		Redingstrasse 20/1	4052	Basel	061 312 17 80		info@volleybasel.ch	D
Region Bern	Enkerli	Isabelle	Präsidentin	Frau	Breitenweg 39	3114	Wichtrach	031 721 56 29	079 335 75 74	isabelle.enkerli@volleybern.ch	D
Region Bern	Swiss Volley Region Bern		Korrespondent		Postfach 82	3613	Steffisburg	079 338 94 57	078 653 61 01	info@volleybern.ch	D
Région Fribourg	Bortoluzzi	Laurence	Präsident	Frau	Im Marcoup 24	3286	Munelier	026 670 35 27	079 565 84 41	lam.bortoluzzi@bluewin.ch	F
Région Fribourg	Aebischer	Angela	Korrespondent	Frau	Postfach 46	1714	Heitenried	026 495 36 35		admin@swissvolley-fribourg.ch	D
Région Genève	Colombo	Jean-Pierre	Präsident	Monsieur	Rue du Nord 26	1248	Hermance	022 736 91 32	079 508 19 18	colombojp@agvb.ch	F
Région Genève	A.G.V.B		Correspondant		Chemin du Village 3	1258	Perly	022 736 96 11		secretariat@agvb.ch	F
Region GSGL	Walker	Roger	Präsident	Herr	Im Zagg	9476	Fontinas	079 213 05 19		roger.walker@sbb.ch	D
Region GSGL	Hösl	Evelyn	Korrespondent	Frau	Burgweg 5	7312	Pfäfers		079 758 94 53	secretariat@gsgl.ch	D
Region Innerschweiz	Triebold	Urs	Präsident	Herr	Mühlehofstrasse 28b	6030	Elikon	041 440 64 85	079 388 47 09	urs.triebold@bluewin.ch	D
Region Innerschweiz	Geschäftsstelle RVI	Schibig Esther	Korrespondent	Frau	Seehalmweg 5	6403	Küssnacht am Rigi	041 850 56 33		esther.schibig@r-vi.ch	D
Région Jura-Seeland	Bréchet	Vincent	Président	Monsieur	La Creste 43	2828	Montsevelier	032 438 86 24	079 245 16 34	v.brechet@svrjs.ch	F
Région Jura-Seeland	Bréchet	Vincent	Correspondant	Monsieur	La Creste 43	2828	Montsevelier	032 438 86 24	079 245 16 34	v.brechet@svrjs.ch	F
Région Neuchâtel	Pegoraro	Philippe	Président	Monsieur	Stavay-Mollondin 27	2300	La Chaux-de-Fonds	032 968 13 46	078 659 39 15	philippe.pegoraro@gmail.com	F
Région Neuchâtel	Vuille	Sylvie	Correspondant	Madame	Grand-Bourgeau	2126	Les Verrières	032 863 37 27	079 945 24 11	ssvuille@bluewin.ch	F
Region Nordostschweiz	Rohner	Othmar	Präsident	Herr	Lindbergstrasse 13	8404	Winterthur	052 213 92 39		oro@dataway.ch	D
Region Nordostschweiz	Sekretariat RVNO	Hauser Hedy	Korrespondent	Frau	Châserenstrasse	9105	Schönengrund	071 361 17 79		secretariat@rvno.ch	D
Region Solothurn	Colbrelli	Renato	Präsident	Herr	Kirchgasse 12	4524	Günsberg		076 497 90 62	praesidium@svrs.ch	D
Region Solothurn	Swiss Volley Region Solothurn		Korrespondent		Postfach 1803	4502	Solothurn	032 621 90 09		secretariat@svrs.ch	D
Region Ticino	Volpe	Barbara	Présidente	Madame	Via Sassariente 24b	6516	Gerra Piano	091 756 61 18	079 400 86 58	presidente@tichinovolley.ch	F
Region Ticino	Volpe	Barbara	Korrespondent	Madame	Via Sassariente 24b	6516	Gerra Piano	091 756 61 18	079 400 86 58	presidente@tichinovolley.ch	F
Région Vaud	Rebetz	Christophe	Président	Monsieur	Chemin de la Paisible 7	1610	Oron-la-Ville	021 907 98 47	079 561 31 56	rebetz@cr-consellis.ch	F
Région Vaud	Panchaud	Katja	Correspondant	Madame	Rue de la Maison de Comm	1041	Bottens	021 691 97 91		secretariat@svrv.ch	F
Region Wallis	Nellen	Christian	Präsident	Herr	Ronalpstrasse 1	3935	Bürchen	027 934 30 67	079 479 06 31	nelke@hone.ch	D
Region Wallis	Nellen	Ch	Korrespondent	Herr	Ronalpstrasse 1	3935	Bürchen	027 934 30 67	079 479 06 31	nelke@hone.ch	D
Region Zürich	Tripod	Isabelle	Präsidentin	Frau	Wartstrasse 139	8400	Winterthur	052 222 60 03	079 739 79 84	ltripod@bluemail.ch	D
Region Zürich	RVZ Geschäftsstelle		Korrespondent		Emil-Staub-Strasse 5	8708	Männedorf	044 923 76 16		secretariat@r-v-z.ch	D

E. Talent Schools et Groupes d'entraînement régionaux

Chaque association régionale a la possibilité de mettre sur pieds, dans sa région, une Talent School remplissant les exigences de Swiss Volley. Selon le niveau de l'offre sportive fournie par la Talent School, celle-ci se voit attribuer par Swiss Volley le label correspondant, de même qu'un soutien financier direct et la possibilité de décompter l'offre d'entraînement dans la PR J+S.

Objectifs

Les talents entre 15 et 20 ans doivent pouvoir s'entraîner au minimum 15 à 20 heures par semaine sans avoir à en pâtir scolairement ou socialement.

Augmentation de la qualité et du volume d'entraînements des joueurs et joueuses pour permettre aux équipes nationales et aux clubs de continuer à progresser au niveau du sport d'élite.

L'offre d'une Talent School ou d'un Groupe d'entraînement régional est destinée en priorité aux joueurs et joueuses les plus prometteurs pour le sport de haut niveau et qui sont en possession d'une Swiss Olympic Talents Card.

Rôle

Les Talents Schools et les Groupes d'entraînement régionaux sont des centres de formation régionaux qui ont pour mission d'améliorer la formation spécifiquement volleyballistique des joueurs et joueuses.

Tâches

Les centres de formation sont le bras droit des équipes nationales et complètent les clubs. Ils donnent la possibilité aux joueurs et joueuses d'augmenter leur volume d'entraînement et de se concentrer, dans ces entraînements, sur leur formation technique et athlétique.

Ils forment les jeunes talents en fonction des Training Guidelines de Swiss Volley en volleyball comme en beach volley et suivent les directives de Swiss Volley pour les Talent Schools et les GER. La formation des joueurs et joueuses se fait de manière duale (volleyball de septembre à avril, beach volley de mai à août) selon les possibilités (infrastructure, déplacements) au niveau secondaire 1 et peut devenir strictement spécialisée à partir du niveau secondaire 2.

Les centres de formation se chargent de l'encadrement des joueurs et joueuses et cherchent des solutions pour optimiser la gestion des charges d'entraînement de leurs athlètes en collaboration avec les clubs.

Détection & sélection

Les Talent Schools opèrent leur détection en allant voir les joueurs et joueuses de l'équipe SAR de la région ou en allant directement dans les écoles et les clubs. Il est essentiel que ces détections soient effectuées activement par les entraîneurs des Talent Schools afin de motiver les joueurs et joueuses les plus prometteurs à se lancer dans le sport d'élite.

C'est le potentiel des joueurs et joueuses qui est déterminant pour la sélection dans une Talent School ou un Groupe d'entraînement régional.

Stratégie

Les centres de formation qui possèdent le label «Swiss Volley Talent School» reçoivent une subvention de base et un bonus qualité de Swiss Volley ainsi que la possibilité de décompter dans la promotion de la relève J+S (groupe d'utilisateur 7) en tant qu'organisme de formation de Swiss Volley.

Les groupes d'entraînements régionaux supplémentaires qui possèdent le label «Groupe d'entraînement régional Swiss Volley» reçoivent la possibilité de décompter dans la promotion de la relève J+S (groupe d'utilisateur 7) en tant qu'organisme de formation de Swiss Volley.

Les responsables de la relève de Swiss Volley contrôlent la qualité des entraînements des centres de formation en fonction des critères établis. Cela garantit que les Talents Schools et les Groupes d'entraînement régionaux travaillent selon les Training Guidelines de Swiss Volley dans toute la Suisse.

Organisation

Swiss Volley prévoit d'attribuer au maximum dix labels Talent School. De plus, Swiss Volley peut admettre officiellement jusqu'à 20 Groupes d'entraînement régionaux.

En principe, toute institution qui remplit les critères peut mettre sur pieds une Talent School ou un Groupe d'entraînement régional. Mais en règle générale, seuls les clubs ou, de préférence, les associations régionales entrent en ligne de compte. En ce qui concerne les partenaires scolaires, il s'agit dans l'idéal d'une Partner School ou d'une Sport School de Swiss Olympic.

Une Talent School doit pouvoir présenter un certain nombre de talents possédant une Swiss Olympic Talent Card (minimum 5 au niveau secondaire II). Les talents qui ont participé à une détection PISTE et obtenu le nombre de points nécessaire peuvent recevoir une Swiss Olympic Talents Card. Afin d'améliorer la qualité des entraînements, il est également possible d'intégrer aux entraînements des jeunes talents sans carte. Ceux-ci seront décomptés au niveau de promotion local. Les détenteurs d'une carte régionale ou nationale sont décomptés au niveau de promotion régional ou national, tant dans les Talent Schools que dans les Groupes d'entraînement régionaux.

Financement

Les Talent Schools de Swiss Volley sont financées par les contributions suivantes:

- Subventions de la promotion de la relève J+S (groupe d'utilisateurs 7)
- Montant de base (CHF 12'500.-/année) et bonus qualité (max CHF 6'000.-/année) de Swiss Volley
- Cotisations des parents
- Contribution de l'exploitant (région, club, école)
- Contributions des sponsors, de la ville ou du canton

Les Groupes d'entraînement régionaux sont financés par les contributions suivantes:

- Subventions de la promotion de la relève J+S (groupe d'utilisateurs 7)
- Cotisations des parents
- Contribution de l'exploitant (région, club, école)
- Contributions des sponsors, de la ville ou du canton

F. Critères Talent Schools

Critères pour l'obtention du label Swiss Volley Talents School et du soutien financier de Swiss Volley correspondant, ainsi que du droit aux subventions J+S

Exigences de la promotion de la relève J+S – exigences structurelles et organisationnelles

- L'offre d'entraînement de la Talent School comprend au minimum 320 heures par année
- L'entraîneur doit obligatoirement avoir la qualification d'entraîneur des espoirs de niveau régional* ou national**
- Chaque Talent School doit avoir un Coach PR J+S et effectuer les annonces et les décomptes J+S dans les délais

* Entraîneur des espoirs régional = formation supérieure de la fédération (entraîneur TA) et formation d'entraîneur professionnel FEP de Swiss Olympic

** Entraîneur des espoirs national = formation supérieure de la fédération (entraîneur TA) et Cours d'entraîneurs Elite/Espoirs CDE de Swiss Olympic

Exigences de Swiss Volley – exigences au niveau sportif

- L'offre d'entraînement de la Talent School comprend au minimum 400 heures par année
- La Talent School doit fournir une offre d'au minimum 4 entraînements / 10 heures d'entraînement par semaine
- Le temps total d'activité d'un(e) athlète (entraînements de la Talent School et du club, entraînements de musculation et compétition) est compris entre 15 et 20 heures hebdomadaires. On compte 2 heures pour une compétition et au maximum une compétition par jour
- 75 % des activités de la Talent School ont lieu durant la journée (jusqu'à 18h00 au plus tard)
- La formation dispensée par la Talent School est conforme aux Trainings Guidelines de Swiss Volley
- Au moins 5 joueurs/joueuses du cadre d'entraînement (de niveau «secondaire 2») doivent être en possession d'une Swiss Olympic Talents Card. Pour compter comme membre d'une Talent School, un(e) athlète doit participer au minimum à 50 % des entraînements offerts
- La Talent School accueille tous les talents de la région (qui possèdent une carte), peu importe le club avec lequel ils jouent
- Des entraînements de beach doivent être offerts en été (mai – août) selon les possibilités
- Un expert en condition physique/force agréé par Swiss Volley prépare un programme sur la base des recommandations de Swiss Volley, supervise les entraînements de force et effectue des contrôles de performance
- La détection annuelle que la Talent School doit organiser en collaboration avec Swiss Volley a lieu chaque année en septembre-novembre et les résultats sont entrés dans la banque de données jusqu'au 30 novembre au plus tard

Exigences de Swiss Volley (au niveau administratif)

- L'offre de la Talent School doit couvrir toute la scolarité du «secondaire 2» (gymnase, école de commerce ou équivalente et apprentissage)
- Chaque Talent School doit avoir, en plus de l'entraîneur, un coordinateur qui sert de relais entre entraîneur/parents/athlète/formation/Swiss Volley et s'occupe de l'administration conformément au cahier des charges. Le coordinateur devrait avoir effectué la formation de coach J+S
- La planification annuelle et l'offre d'entraînement hebdomadaire de la Talent School (modèle de SV) doivent être transmises à Swiss Volley dans les délais
- La Talent School établit un plan d'entraînement/planification hebdomadaire individuel (modèle de SV) qui doit être signé par toutes les parties concernées (coordinateur et entraîneur TS, joueur/joueuse, parents et entraîneur du club)
- La Talent School présente un «concept médico-sportif»
- Selon les besoins, la Talent School offre aux athlètes la possibilité de prendre le repas de midi dans une cantine ou une famille d'accueil
- La Talent School offre aux participants la possibilité de dormir dans une famille d'accueil si cela se révèle nécessaire et justifié
- La Talent School organise une journée portes ouvertes et/ou une information pour les parents
- «cool and clean» fait partie intégrante de la formation (avec info sur le dopage)

Bonus: évaluation de la qualité

La Talent School peut bénéficier d'un bonus qualité. Des déductions peuvent être soustraites au montant total selon la liste des lacunes suivantes:

1. La détection annuelle de Swiss Volley n'est pas effectuée ou les résultats ne sont pas entrés dans la banque de données jusqu'au 30 novembre
2. Pas d'athlètes de la Talent School dans les cadres nationaux, mauvaise communication / collaboration avec les entraîneurs nationaux (Talent Schools = fournisseurs principaux des équipes nationales!)
3. Pas de transfert des connaissances / d'influence sur les entraîneurs dans la région («coach the coach», cours d'entraîneurs, etc.)
4. Peu d'acceptation dans la région (seulement un club représenté dans la Talent School, mauvaises solutions de compétition pour les joueurs/joueuses, pas de soutien/d'acceptation de l'Association régionale)
5. Pas de programme supplémentaire au niveau de la nutrition, de l'entraînement mental et/ou de la régénération (exposé, experts externes – une preuve de paiement doit être fournie!)

G. Critères Groupes d'entraînement régionaux

Critères pour l'obtention de la reconnaissance en tant que Groupe d'entraînement officiel et du droit aux subventions J+S:

Exigences de la promotion de la relève J+S – exigences structurelles et organisationnelles

- L'offre d'entraînement du Groupe d'entraînement régional comprend au minimum 250 heures par année
- L'entraîneur doit obligatoirement avoir la qualification d'entraîneur des espoirs de niveau local*, régional** ou national***
- Chaque Groupe d'entraînement régional doit avoir un Coach **PR** J+S et effectuer les annonces et les décomptes J+S dans les délais

* Entraîneur des espoirs local = formation supérieure de la fédération (entraîneur TA)

** Entraîneur des espoirs régional = formation supérieure de la fédération (entraîneur TA) et formation d'entraîneur professionnel FEP de Swiss Olympic

*** Entraîneur des espoirs national = formation supérieure de la fédération (entraîneur TA) et Cours d'entraîneurs Elite/Espoirs CDE de Swiss Olympic

Exigences de Swiss Volley – exigences au niveau sportif

- La planification annuelle et l'offre d'entraînement hebdomadaire du Groupe d'entraînement régional (modèle de SV) doivent être transmises à Swiss Volley dans les délais
- La formation dispensée par le Groupe d'entraînement régional est conforme aux Trainings Guidelines de Swiss Volley
- Le Groupe d'entraînement régional accueille tous les talents de la région (qui possèdent une carte), peu importe le club avec lequel ils jouent
- Des entraînements de beach volley doivent être organisés en été (mai – août)
- La détection annuelle que le Groupe d'entraînement régional doit organiser en collaboration avec Swiss Volley a lieu chaque année en septembre-novembre et les résultats sont entrés dans la banque de données jusqu'au 30 novembre au plus tard

H. Candidature au statut de centre de formation: la procédure

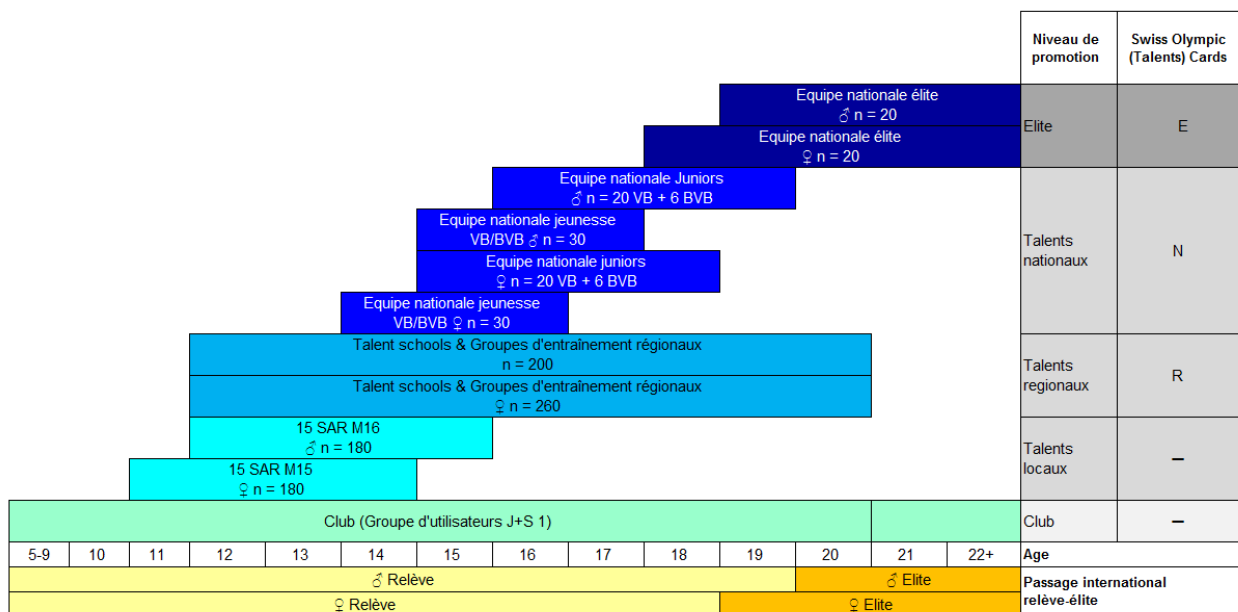
1. Etude des documents de Swiss Volley (concept de la relève, liste des critères, etc.)
2. Entretien avec Swiss Volley
3. Séance d'information avec les clubs et l'association régionale
4. **Séances réunissant le plus grand nombre possible de parties prenantes** (entraîneurs, coordinateur, direction des écoles, représentant du canton, etc.)
5. **Remise du dossier de candidature comprenant les documents suivants** (31 mai)
 - organigramme et liste des adresses
 - plan budgétaire
 - planification annuelle
 - offre d'entraînement hebdomadaire du centre
 - liste du cadre
 - confirmation du ou des cycles sport-études
 - concept médical, ou justificatif d'une convention avec un médecin/physiothérapeute sportif
 - confirmation des possibilités pour l'hébergement et les repas
 - preuve du fait que les clubs de la région sont impliqués et qu'il y a collaboration
6. **Décision de Swiss Volley** (30 juin)
7. **Attribution du Label** (15 juillet)
8. **Annonce à J+S**
9. Visite du centre / entretien annuel (état des lieux)
10. Chaque année: rencontre des entraîneurs et réunion des coordinateurs

I. Responsables TS & GER

Ces organisations remplissent les critères et font partie des organismes de formation de Swiss Volley.

Adressdaten der Leistungszentren / Coordonnées des centres de formation 2015-2016										
Talent School	Ort / Lieu	Mädchen Filles	Knaben Garçons	Koordinator Coordinateur	Tel.	E-Mail	Sprache Langue			
Talent School Aargau	Aarau		Sek. I & II	Michael Meyenberg	079 750 13 57	michael.meyenberg@svra.ch	D			
Talent School Amriswil U20	Amriswil	Sek. II	Sek. II	Dario Balsamo	076 586 03 39	dario.balsamo63@gmail.com	D			
Talent School Amriswil U16		Sek. I	Sek. I	Daniel Langenegger	079 249 24 19	i.daniel@bluewin.ch	D			
Volleyball Intensiv Basel	Basel (BS/BL)		Sek. I & II	Heini Sörensen	061 275 23 69 (B) 061 421 73 61 (P)	hsvolley@breitband.ch	D			
Volley-Rookies Biel Bern	Bern		Sek. I & II	Nicole St.Robert	076 559 46 84	nicole.st.robert@volleybern.ch	D			
Volleyball-Schule Liebefeld Steinhölzli	Liebefeld		Sek. I							
Talent School Fribourg	Fribourg		Sek. I & II	Patrick Pauchard	079 513 63 93	patrick.pauchard@gmx.ch	F/D			
Sport Etudes Lausanne Garçons	Lausanne		Sek. I & II	Frédéric Haenni	079 258 39 93	fred.haenni@bluewin.ch	F			
				Christian Rosset	076 387 32 45	cfrosset@hotmail.com				
Volley Talents Rapperswil-Jona	Jona		Sek. I & II	Jean-Michel Brandt	024 455 41 07	jean-michel.brandt@sainte-croix.ch	D			
Talent School Wallis/Valais	Visp & Martigny		Sek. I	Christian Berchtold	079 278 14 41	christian.berchtold@ultraweb.ch	D/F			
Talent School Zentralschweiz	Luzern		Sek. I & II	Samuel Zihlmann	078 680 07 05	samuel.zihlmann@r-v-i.ch	D			
Talent School Zürich	Oerlikon		Sek. I & II	Roland Egli	078 841 83 30	talentschool@r-v-z.ch	D			
Regionale Trainingsgruppe Groupe d'entraînement régional										
Ort / Lieu	Mädchen Filles	Knaben Garçons	Koordinator Coordinateur	Tel.	E-Mail	Sprache Langue				
RTG Aargau	Aarau	Sek. I & II	Michael Meyenberg	079 750 13 57	michael.meyenberg@svra.ch	D				
Académie de Volleyball de Genève (AVGe)	Genève	Sek. II	Jérôme Godeau	079 506 72 58	jego@avgs.ch	F				
Regionales Leistungszentrum Graubünden	Chur	Sek. I & II	Reto Götz	076 510 51 41	goetz@sunrise.ch	D				
Sport-Etudes Lausanne Filles	Lausanne	Sek. I & II	Christian Rosset	076 387 32 45	cfrosset@hotmail.com	F				
			Jean-Michel Brandt	024 455 41 07	jean-michel.brandt@sainte-croix.ch					
Regionale Trainingsgruppe Solothurn	Solothurn	Sek. I & II	Markus Hoenke	079 601 46 83	tk@svrs.ch	D				
Sport-Art-Etudes VFM	Saignelégier	Sek. I & II	Cosette Boillat	032 954 10 62 079 663 33 29	coseiteboillat@bluewin.ch	F				

J. Structure de promotion volleyball & beach volley



K. Parcours des athlètes

Voir document séparé.

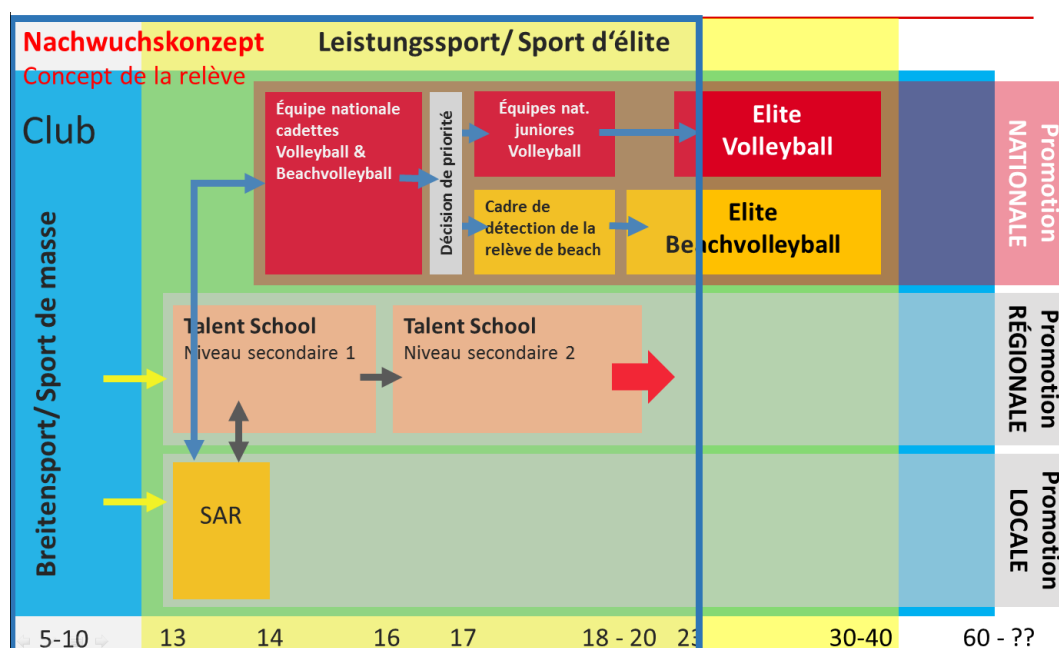
L. Stratégie des cadres de la relève & sélection

Voir document séparé.

Résumé

Swiss Volley différencie les clubs (sport de masse) et les cadres de la relève (sport d'élite), et leur attribue des objectifs, des rôles, des tâches ainsi que des critères de détection et de sélection. Pour plus de détails, il convient de lire le document mentionné ci-dessus.

Illustration 1 Structure des cadres en volleyball et beach volley



Swiss Volley distingue les domaines suivants

- Sport de masse
- Sport d'élite

Ainsi que les cadres suivants

- Club
- SAR
- Talent School & Groupe d'entraînement régional
- Équipes nationales cadets/cadettes
- Équipes nationales de volleyball juniors garçons et filles
- Cadre de détection de beach volley

M. Processus de décision volleyball – beach volley

Objectif

A partir d'un certain âge, les deux disciplines deviennent toujours plus exigeantes pour les joueurs et joueuses sur le plan physique et organisationnel (compétitions réparties sur toute la saison, préparation physique spécifique à chaque discipline, charge d'entraînement importante dans les deux disciplines, peu de temps pour récupération, vacances, etc.).

Dans le sport d'élite, la décision de prioriser l'une des deux disciplines est donc inéluctable à partir d'un certain âge.

Période

Un camp de détection de l'équipe nationale juniors ainsi qu'un 2^e camp de détection de beach volley sont organisés dans un laps de temps restreint à la fin de la 3^e année en équipe nationale cadets/cadettes.

Les joueurs et joueuses doivent prendre une décision concernant la priorisation d'une discipline jusqu'à fin mai.

Procédure

Les responsables de la relève de Swiss Volley informent les joueurs et joueuses repérés par les entraîneurs nationaux de beach volley. Chaque joueur et joueuse qui confirme son intérêt pour cette discipline est convoqué à un camp de détection de beach volley.

Les responsables de la relève seront informés des résultats de la sélection effectuée par les entraîneurs nationaux de beach volley au terme du 2^e camp de détection organisé dans cette discipline.

Les joueurs et joueuses peuvent ensuite décider librement de la discipline qu'ils souhaitent prioriser.

Répercussions

Selon leur décision, l'encadrement des joueurs et joueuses est pris en charge par le responsable de la relève volleyball ou beach volley concerné.

Après avoir pris leur décision, les joueurs et joueuses mettent la priorité sur les compétitions de la discipline choisie et, au fil des années, se concentrent de plus en plus sur cette discipline. Si les entraîneurs nationaux concernés le souhaitent, une participation aux compétitions de l'autre discipline reste en principe possible, pour autant que la planification des compétitions le permette.

Un changement de discipline reste également possible, d'entente avec les responsables de la relève et les entraîneurs nationaux.

N. Structure des compétitions de volleyball & beach volley

	Sport de masse			Sport d'élite	
	Âge	Volleyball	Beach volley	Compétitions principales	
				Volleyball	Beach volley
Femmes	23 +	LR & LN	A et B-Tour	Montreux MVM CH Europe (Qualif.) Ch Monde (Qualif.) ev. European League ev. Qualif JO Universiade	CHE/CHM/JO Euro & World Tour A-Tour
	22	Jun M23			JBT M21
	21		CHM M21		
	20		CHM juniors M20	CHE M20	
	19		CHE juniors M19	CHM M19 / YOG	
	18	Jun M19	JBT M19	CHE cadettes M18 WEVZA M18	CHE M18
	17			CHE cadettes M17 WEVZA M17	CHM M17
	16	Jun M17	JBT M17	CHE cadettes M16 WEVZA M16	
	15				
	14	Jun M15	JBT M15		
	13				
	12	Mini M13			
	11				
	5-10	Kids Volley M11 (mixte)			
Hommes	23 +	LR & LN	A et B-Tour	CH Europe (Qualif.) CH Monde (Qualif.) ev. European League ev. Qualif JO Universiade	CHE/CHM/JO Euro & World Tour A-Tour
	22	Jun M23			JBT M21
	21		CHM juniors M21	CHM M21	
	20		CHM juniors M20	CHE M20	
	19		CHE cadets M19 WEVZA M19	CHM M19 / YOG	
	18	Jun M19	JBT M19	CHE cadets M18 WEVZA M18	CHE M18
	17			CHE cadets M17 WEVZA M17	CHM M17
	16	Jun M17	JBT M17		
	15				
	14	Jun M15	JBT M15		
	13				
	12	Mini M13			
	11				
	5-10	Kids Volley M11 (mixte)			

Organisation des championnats dans le discipline volleyball

Généralités		Régional				National				International		
Âge	J+S	f	m	CHR	CHS Qualif	Tournois	1er jour CHS	2e jour CHS	Finale CHS	WEVZA	CEV	FIVB
ca. 5-6	Sport des enfants	KV N-1		pas de CHR		Journée de jeu						
ca. 6-7		KV N-2		pas de CHR		Journée de jeu						
ca. 7-8		KV N-3		pas de CHR		Journée de jeu						
ca. 8-10		KV N-4 / U11		pas de CHR		Journée de jeu						
11-12	Sport des jeunes	MINI U13		oui	RM				24 Equipes/ Sexe			
13-14		M15	M15	oui	Tournoi		16 Equipes/ Sexe	8 Equipes/ Sexe	Final Four			
15-16		M17	M17	oui	Tournoi		16 Equipes/ Sexe	8 Equipes/ Sexe	Final Four	M16/ M17 M17/ M18	M16/ M17 M17/ M18	
17-18		M19	M19	oui	Tournoi		16 Equipes/ Sexe	8 Equipes/ Sexe	Final Four	M18/ M19 M19/ M20	M18/ M19 M18/ M19	M18/ M19
19-22		M23	M23	oui	Tournoi		16 Equipes/ Sexe	8 Equipes/ Sexe	Final Four			M20/ M21 M23/ M23

- KV ... Kids Volley
- CHR ... Champion régional
- M18/ M19 ... Première compétition - femmes / deuxième compétition - hommes
- ... Championnat régional disputé dans plusieurs régions
- ... On recommande d'exclure des joueurs et joueuses des Talent Schools & GER pour ces compétitions
- CHM M18 / M19 ... Uniquement jusqu'en 2017; dès 2018 remplacé par M17/M18

O. Aperçu des classes d'âge et des règles de jeu spéciales

Aperçu des catégories d'âge chez les juniors - saison 2015-2016 volleyball et saison 2016 beach volley

Volleyball									
Catégorie d'âge	Forme de jeu	Année de naiss. Saison 2015-16	Règles de jeu spéciales	Règles de service	Taille du terrain	Hauteur filet filles	Hauteur filet garçons	Ballon	CHS
Kids Volley Mixte	Kids Volley	2006+	v. règles	v. règles	4.5x6m	200	200	SVK5 Kids/ School SV-2/SV-3 MVA123SL	Journées nationales
M11 Mixte	3:3	2006+	Pas de permutations, pas de pénétration, pas de libéro	Uniquement par le bas Rotation après 3 services consécutifs	4.5x6m	205	205	School SV-2/SV-3 MVA123SL	Non
M13	4:4	2004+	Pas de permutations, P1 autorisée, pas de libéro, serveur = joueur arrière	Rotation après 3 services consécutifs	6.1x6.7m (terrain de badminton)	210	210	Normal	Oui
M15	6:6	2002+	Pas de permutations, pas de libéro, seul le système de jeu 6-6 est autorisé	Rotation après 3 services consécutifs	9x9m	215	224	Normal	Oui
SAR M15 Filles	6:6	2002+	Pas de permutations, pas de libéro, seul le système de jeu 6-6 est autorisé	Rotation après 3 services consécutifs	9x9m	215	—	Normal	Oui
SAR M16 Garçons	6:6	2001+	Pas de permutations, pas de libéro, seul le système de jeu 6-6 est autorisé	Rotation après 3 services consécutifs	9x9m	—	235	Normal	Oui
M17	6:6	2000+	—	—	9x9m	224	235	Normal	Oui
M19	6:6	1998+	—	—	9x9m	224	243	Normal	Oui
M23	6:6	1994+	—	—	9x9m	224	243	Normal	Interligue

Beach volley									
Catégorie d'âge	Forme de jeu	Année de naiss. Saison 2016	Règles de jeu spéciales	Règles de service	Taille du terrain	Hauteur filet filles	Hauteur filet garçons	Ballon	CHS
M15	2:2	2002+	—	—	8x8m	215	224	Normal	Oui
M17	2:2	2000+	—	—	8x8m	224	235	Normal	Oui
M19	2:2	1998+	—	—	8x8m	224	243	Normal	Oui
M21	2:2	1996+	—	—	8x8m	224	243	Normal	Oui

P. Training Guidelines volleyball femmes et hommes

Voir documents séparés:

- Guidelines techniques femmes en cours de rédaction
- Guidelines tactiques femmes en cours de rédaction
- Guidelines techniques hommes en cours de rédaction
- Guidelines tactiques hommes en cours de rédaction

Q. Training Guidelines beach volley

En cours de rédaction